

NOUS NE LAISSERONS PAS LE SILENCE RECOUVRIR
LES VIOLENCES POLICIÈRES DE SAINTE-SOLINE

Lors de la manifestation contre les mégabassines qui a eu lieu à Sainte-Soline le 25 mars 2023, la répression exercée par les forces de l'ordre a fait plus de 200 blessé-e-s, et l'arrivée tardive des secours pour les prendre en charge a aggravé l'état de certains.

Quelques jours après, quatre plaintes « contre X » ont été déposées concernant les personnes les plus durement atteintes physiquement :

- les parents de Serge (qui était alors dans le coma) ont porté plainte pour tentative de meurtre et pour entrave volontaire à l'arrivée des secours ;
- Mickaël, pour tentative de meurtre et pour entrave volontaire à l'arrivée des secours ;
- Olivier, pour des violences volontaires ayant entraîné une mutilation ou infirmité permanente, commises par une personne dépositaire de l'autorité publique avec usage ou menace d'une arme ;
- Alix, pour des violences volontaires commises par une personne dépositaire de l'autorité publique ayant entraîné une ITT de plus de huit jours.

Début avril 2023, le procureur de la République de Rennes Philippe Astruc a lancé des investigations sur les « circonstances des blessures les plus graves occasionnées par les forces de l'ordre lors de la manifestation à Sainte-Soline ».

Près de deux années se sont écoulées depuis, et pourtant le résultat de ces investigations n'est toujours pas connu. Il a successivement été annoncé en décembre 2023, en mars 2024, en juin 2024 ; en septembre 2024, M. Astruc a été remplacé par M. Teillet...

Sachant que les conclusions des experts ont été remises à M. Teillet en décembre 2024, nous demandons que soit enfin levé le silence entourant les violences policières à Sainte-Soline.

Les parents de Serge, Mickaël, Olivier, Alix,
le 19 mars 2025